FINANCEMENT DU PERMIS D + FIMO

OFFRE D'EMPLOI CDI

SECTEUR TRANSPORT

AVANT LE 19 NOVEMBRE

KEOLIS MÉTROPOLE ORLÉANS

Adecco

OFFRE N°
44769

SECTEUR
TRANSPORT (DE PERSONNES OU DE MARCHANDISES)

TYPE DE CONTRAT
CONTRAT PRO CDI

DURÉE CONTRAT
12 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL
TEMPS PLEIN

ENTREPRISE
KEOLIS METROPOLE ORLEANS - ADECCO - RECRUTEMENT DU 22/11 AU 03/12 - SUR PLACE À LA REUNION

LIEU
ORLÉANS - (MÉTROPOLE ET AGLOMÉRATION)

POSTULEZ AVANT LE
19/11/2021

PRISE DE POSTE
12/01/2022

CONTACT

Emile MADIN
emadin@cnarm.fr
06 93 13 34 41

STANDARD
02 62 15 00 00

Titre Professionnel CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN - H/F - CDI Apprenant (12 mois) avant CDI

DESCRIPTIF

Vos missions : assurer le transport des voyageurs en toute sécurité, contribuer au développement de l'image de marque de KEOLIS Métropole Orléans, faciliter l'accès au réseau par des conseils et des informations sur le choix de l'itinéraire le plus adapté, réaliser la vente de titres de transport pour voyager en règle, respecter les horaires en veillant à rester ponctuel et régulier, assurer une conduite confortable et un accueil adapté en toutes circonstances pour maintenir un service optimum, être à l'écoute des clients afin de prendre en compte leurs éventuelles difficultés, contribuer à l'image positive du réseau par le port d'une tenue professionnelle.

PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :	Sans niveau spécifique
DIPLOME REQUIS :	Aucun
EXPÉRIENCES :	Expérience professionnelle non exigée
COMPÉTENCES :	Répondre aux aptitudes et épreuves routières, être autonome, réactif, vigilant, rigoureux et respectueux des règles, comprendre les consignes, faire preuve d'excellentes qualités relationnelles
FORMATION MIN ACCEPTÉ :	3ème - Bonnes bases en calcul (gestion de la caisse)
FORMATION MAX ACCEPTÉ :	Aucune
LANGUE(S) :	Bonne maîtrise de la langue française
INFORMATIQUE :	Non spécifié
PERMIS :	B

EXIGENCE(S)

Aptitudes médicales liées au métier (conformément à la règlementation en vigueur)

RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1902 € Mensuel

AIDES DU CNARM

- Billet d'avion aller + transfert
- Allocation d'arrivée de 400€
- Aide à l'hébergement 2 mois
- Indemnité forfaitaire de 500€
- Prime d'installation de 400€
- Indémnité complémentaire selon la situation